



* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

EXTÉRIEUR / INTÉRIEUR

NF
EN 927-6



PROTECTEUR SOLS EXTÉRIEURS

PROMESSES

Technologie : uréthane extérieur.

Excellente tenue en extérieur : tenue QUV selon norme NF EN 927-6 : résultat calibré excellent.

Huile à hautes performances. Grâce à sa formulation spécifique à base d'huile de pin et d'huiles dures pénètre en profondeur dans le bois et lui donne une excellente protection contre l'usure, les taches, les rayures, l'abrasion, le grisaillement et les intempéries.

Nourrit le bois dans la masse.

Ne glisse pas, hydrofuge, anti-UV. Séchage rapide, ne s'écaille pas.

Très facile d'emploi et d'entretien.

Pour tous les sols en bois exotiques, bois autoclavés, bois résineux et feuillus (caillebotis, terrasses...).

Convient aussi pour les salles de bain.

UTILISATION

Terrasses, planchers, caillebotis, contours de piscine, ponts de bateaux... en bois exotiques, bois autoclavés, bois tendres, feuillus...bruts.

Peut s'utiliser sur bois thermotraités (cf annexe « conseils préparation des bois »).

En salle de bain.

LOCALISATION

Extérieur et intérieur (pièces humides).

FINITION

Aspect cire patiné. Bois naturel.

APPLICATION

Brosse ou spalter ou rouleau, puis chiffon non pelucheux.

DILUTION

Prête à l'emploi. Ne pas diluer

FINITION

Aspect cire patiné. Bois naturel.

TEINTE

Incolore, teck.

Sur bois très absorbants (chêne...) la teinte obtenue sera plus foncée que sur bois peu absorbants (sapin...).

ODEUR

Faible.

CARACTÉRISTIQUES

Liquide, prêt à l'emploi.

LIANTS

Huiles d'uréthanes.

SOLVANTS (dénomination chimique conforme à la Directive 1999/45/CE)

Hydrocarbures aliphatiques.

Teneur en COV conforme à la réglementation en vigueur (Directive 2004/42/CE applicable en 2007-2010).

EXTRAIT SEC MASSIQUE

Env. 35%.

DENSITÉ (À 20°C)

Env. 0,861.

PROTECTEUR SOLS EXTÉRIEURS

PRÉPARATION DES FONDS

S'applique sur bois bruts, exempts de traces d'anciennes cires ou d'anciens vernis, propres, secs et sains. **Sur bois gras** : dégraisser à l'aide du **NETTOYANT PRÉPARATEUR DE SURFACE MAULER®**, rincer et laisser sécher.

Sur bois très résineux (mélèze, douglas...) : appliquer le **DISSOLVER RÉSINES, GLACIS DU BOIS MAULER®** afin d'enlever les coulures de résines et le glacis de surface.

Sur bois exotiques ou peu imprégnables : laisser les bois vieillir 6 à 12 mois en extérieur afin de casser le glacis de surface, si nécessaire appliquer le **DÉGRISEUR POUR BOIS, ECLAIRCISSEUR PUISSANT GEL MAULER®** ou en alternative, ouvrir le bois avec l'**APPRÊT SPÉCIAL BOIS NON IMPRÉGNABLES MAULER®**.

Sur bois tendres neufs : attendre minimum 6 mois (période chaude) avant* de traiter avec le **PROTECTEUR SOLS EXTÉRIEURS MAULER®**.

Sur bois grisailés : dégriser (**DÉGRISEUR POUR BOIS, ECLAIRCISSEUR PUISSANT GEL MAULER®**).

Dans tous les cas, la surface doit être soigneusement poncée (abrasif fin) et dépoussiérée afin d'augmenter la résistance ultérieure. Une excellente préparation des fonds sera la garantie d'un bon résultat.

S'assurer d'une parfaite compatibilité du produit avec le support et avec d'éventuelles anciennes finitions saines et bien fixées. Traitement insecticide uniquement possible avec le produit de **TRAITEMENT INSECTICIDE ET FONGICIDE SANS ODEUR MAULER®**.

NETTOYAGE DES OUTILS

White Spirit.

RENDEMENT

Env. 8 à 12 m² par litre. Le rendement varie en fonction du type, de l'état de surface et de l'absorption du support.

TEMPS DE SÉCHAGE (À ENV. 20°C)

Essuyable : env. 15 minutes. Sec au toucher : env. 45 minutes.
Sec recouvrable : env. 10 à 12 H, après le séchage complet.

CONSEILS DU FABRICANT

Pour plus d'informations, se reporter au document "Terrasses".

Se reporter scrupuleusement au mode d'emploi.

Sur bois exotiques : il est conseillé de procéder à l'application du produit juste après le ponçage pour limiter les remontées de corps gras.

Pour un résultat optimal, il est recommandé d'appliquer le **PROTECTEUR SOLS EXTÉRIEURS MAULER®** à saturation : on peut procéder en appliquant frais sur frais jusqu'à ce que le bois n'absorbe plus. Essuyer alors les éventuels surplus. Après séchage (env. 12H) si nécessaire, recharger les zones qui paraissent plus mates.

Les teintés, du fait de la présence de pigments, ont une tenue dans le temps meilleure que l'incolore, en particulier sur bois neuf, fermé.

Selon la teinte désirée, il est possible de mettre seulement deux couches de **PROTECTEUR SOLS EXTÉRIEURS MAULER®** teinté et de finir la saturation du bois avec de l'incolore.

Prendre quelques précautions pendant les premiers jours.

Entretien : si nécessaire, nettoyer avec un chiffon ou une serpillère très légèrement humide, et un balai doux.

Pour réover : nettoyer à l'aide du **NETTOYANT PRÉPARATEUR DE SURFACE MAULER®**, et après séchage, égrener soigneusement tout ou partie de la surface, dépoussiérer. Si le bois est grisailé : utiliser le **DÉGRISEUR POUR BOIS, ECLAIRCISSEUR PUISSANT GEL MAULER®** et réimprégner. La remise en état peut être localisée.

Il est impératif de veiller à un bon entretien les 1^{ères} années, afin de pouvoir les espacer par la suite. Produit non filmogène, les sols soumis à de fortes sollicitations doivent s'entretenir régulièrement. Pour les sols, le bois et la fixation des lames doivent être conformes aux DTU 51-4. Comme indiqué dans les DTU, « L'application d'une finition ne peut de façon durable, sans interventions répétées, éviter tout phénomène de vieillissement naturel de l'aspect du bois » ; et « Il est nécessaire d'entreprendre deux fois par an un nettoyage méticuleux. Une évolution de la teinte naturelle est normale sans autre entretien spécifique. Ce nettoyage est impératif car il permet d'éradiquer tout développement de moisissures, toute fixation de pollutions diverses, sources principales de glissance. ». Ce nettoyage mécanique doit être effectué à l'aide d'un balai à brosse rigide, d'un nettoyeur haute pression ou d'un décapeur à rouleau selon la dureté du bois.

CONDITIONNEMENT

1 L

5 L

DÉLAI DE STOCKAGE INDICATIF

1 an en emballage hermétique d'origine.
Stable dans les conditions normales de stockage.

CLASSIFICATION (NF T36-005)

Famille I - Classe 2b/4a.

POINT ÉCLAIR

Env. 40°C.

RECOMMANDATIONS

(Règlement (CE) N°1272/2008 modifié)

MANIPULATION

ATTENTION. Liquide et vapeurs inflammables. Peut provoquer somnolence ou vertiges. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Contient Hydroxyphenyl benzo-triazol dérivative, Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle), Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle. Peut produire une réaction allergique. Substances qui contribuent à la classification : Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, aromatiques <2% ; Naphtha (petroleum), < 0.1 % EC 200-753-7. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'incendie : utiliser de la poudre polyvalente ABC pour l'extinction.

STOCKAGE

Tenir hors de portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

PROTECTION DE LA NATURE

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Éliminer le contenu et/ou son récipient conformément à la réglementation sur les déchets dangereux ou les emballages et déchets d'emballages.

Dangereux - Respecter les précautions d'emploi. Pour plus de renseignements concernant la sécurité lors de la manipulation et du stockage du produit, se reporter à la Fiche de Données de Sécurité correspondante.

Cette fiche technique annule et remplace toute Fiche Technique antérieure.

Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné. Ils sont donnés de bonne foi. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de lire attentivement et de respecter les indications portées sur l'emballage du produit, et de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé pour d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

<https://www.mauler.fr/product/protection-bois-exterieur/>



MAULER
CRÉATEUR DE PRODUITS INNOVANTS DEPUIS 1919

7 rue de l'Industrie - F-68360 SOULTZ

Tél. : +33 (0)3 89 52 21 15 | Fax : +33 (0)3 89 50 27 06

info@mauler.fr

www.mauler.fr